

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Introduction à l'ethnologie II + Atelier : Parcours (2ET1015)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en biologie et ethnologie (*)	Cours: 2 ph TP: 2 ph	Voir ci-dessous	12
Equivalences		Voir ci-dessous	
Pilier B A - archéologie (*)	Cours: 2 ph TP: 2 ph	Voir ci-dessous	12
Pilier B A - ethnologie (*)	Cours: 2 ph TP: 2 ph	Voir ci-dessous	12
Pilier principal B A - archéologie (*)	Cours: 2 ph TP: 2 ph	Voir ci-dessous	12

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Jérémy Forney

Heures de disponibilité : sur rendez-vous

Adresse électronique pour le courriel : jeremie.forney@unine.ch

Contenu

Le cours d'introduction à l'ethnologie se divise en deux enseignements d'un semestre chacun, complémentaires et indissociables (introduction à l'ethnologie I et II). Ensemble, ces deux enseignements ont pour objectif principal de familiariser les étudiant-e-s avec des questions, des objets et des démarches caractéristiques de la discipline qui s'appelle indifféremment « ethnologie » ou « anthropologie ». Dans ce but, ils articulent la présentation des principaux courants théoriques et écoles qui ont marqué la discipline et l'explicitation de démarches qui constituent les bases d'une approche anthropologique contemporaine. Les apports et les limites des courants abordés seront également analysés en regard des contextes sociaux, politiques et intellectuels dans lesquels ils ont pris forme. L'histoire de la discipline est abordée par le filtre de différents enjeux et démarches méthodologiques, épistémologiques et théoriques toujours d'actualité.

Plus spécifiquement, le cours « Introduction à l'ethnologie II » aborde les divers débats et démarches qui ont marqué l'anthropologie suite au tournant réflexif survenu dans la dernière partie du 20ème siècle : rapports de pouvoir et anthropologie dynamique ; réflexivité et relativisme méthodologique ; critiques post-coloniales et féministes ; anthropocentrisme et intégration des non-humains. La lecture des écrits avant la séance est obligatoire car elle nourrira les discussions et débats qui seront menés en cours.

La validation du cours, avec l'atelier Parcours d'ethnologue et les travaux liés, est créditée de 6 ECTS.

Forme de l'évaluation

Moyens d'évaluation : Le cours « introduction à l'ethnologie I » fait l'objet, avec le cours introduction à l'ethnologie II et des ateliers « films » et « parcours », d'une évaluation interne commune, sous forme d'un devoir écrit à faire à la maison. Un éventuel passage à l'enseignement en ligne ne changera pas la modalité d'évaluation.

La présence en classe pour les Parcours d'ethnologue est requise (3 absences injustifiées seront tolérées).

Pondération : la note de l'examen est également la note d'enseignement.

Critères d'évaluation : maîtrise des concepts, démarches et exemples (tirés de la littérature obligatoire) ; participation aux discussions en classe et/ou aux travaux de groupe ; cohérence des arguments avancés ; élégance rhétorique et langagière.

Règles particulières pour les examens ou les travaux : les étudiant-e-s travaillent à la maison, ensemble ou séparément, sur des questions qui leur seront soumises par Moodle à la fin du semestre de printemps (dernier cours). Ils ont 5 jours pour terminer le travail et le rendre, également via la plateforme Moodle, soit un délai de rendu pour la première tentative au mercredi 7 juin 2023.

Modalités de rattrapage

Pour la deuxième tentative, les questions seront déposées sur moodle le lundi 21 août, délai de rendu le lundi 28 août, toujours sur moodle. En cas de report les délais de réception des questions et de rendu seront discutés d'entente avec l'enseignant-e.

Documentation

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Introduction à l'ethnologie II + Atelier : Parcours (2ET1015)

Une bibliographie complète sera mise à disposition sur la plateforme moodle

Forme de l'enseignement

Cours hebdomadaire

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Reconnaître un courant de pensée abordé en cours et l'un.e des auteur.e.s qui s'y rattache dans le champ plus large de l'histoire de la discipline
- Identifier les orientations méthodologiques et théoriques propres à un courant de pensée, ainsi que le contexte intellectuel et politique plus large dans lequel il a émergé.
- Analyser et discuter les démarches anthropologiques mobilisées, même implicitement, par un.e auteur.e dans ses écrits
- Identifier et analyser la manière dont un.e. auteur.e mobilise des données empiriques dans sa démonstration
- Identifier et analyser la manière dont un.e auteur.e mobilise les concepts et écrits d'autres anthropologues dans sa démonstration
- Analyser les apports et les limites des auteur.e.s et courants de pensée.

Compétences transférables

- Promouvoir une posture critique vis-à-vis de toute forme de savoir
- Agir sur la base d'une posture de relativisme culturel
- Produire une analyse argumentée et claire

(*) Cette matière est combinée avec d'autres matières pour l'évaluation